

DIVULGATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'ACCUEIL

Période de référence : 1er au 31 janvier 2021

25 février 2021



Marine Atlantic
Marine Atlantique

Divulgence des frais de déplacement et d'accueil

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre une série de mesures visant à renforcer la gestion du secteur public en rehaussant la transparence et la surveillance des ressources publiques au sein du gouvernement fédéral.

En tant que société d'État fédérale et dans l'esprit de ces mesures visant à promouvoir l'ouverture, la transparence et la responsabilisation, Marine Atlantique publie mensuellement les frais de déplacement et d'accueil de son Conseil d'administration et de son équipe de direction.

Tous les frais comprennent les taxes. Veuillez prendre note de la possibilité de délai de publication de dépenses entraîné par le moment du déplacement et le traitement des demandes de remboursement.

En réponse à la pandémie de la COVID-19, Marine Atlantique a apporté de nombreux changements opérationnels en vue d'offrir un environnement sain et sécuritaire pour ses employés et ses clients tout en maintenant son service de traversiers indispensable entre l'île de Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de cette réponse, la société a annulé au début du mois de mars tous les voyages d'affaires non essentiels et la formation facultative et elle a également mis en œuvre des processus d'approbation supplémentaires pour tous les déplacements essentiels.

Conseil d'administration - Dépenses de déplacement

Pour :	<i>Chaffey, John Brent</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre du Comité de la gestion des régimes de retraite; Membre du Comité des ressources humaines, de la santé, de la sécurité et de l'environnement					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
6 et 7 décembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration / Assister à une séance de formation	Port aux Basques, T.-N.-L.	105,00 \$	233,64 \$	0,00 \$	338,64 \$

Conseil d'administration - Dépenses d'accueil

Rien à signaler pour cette période

Direction - Dépenses de déplacement

Rien à signaler pour cette période

Direction - Dépenses d'accueil

Rien à signaler pour cette période